

Titre : Prises en charge orthophonique auprès de patients en soins palliatifs et lors de l'accompagnement de fin de vie

Formateur : Didier LEROND

1/3

- Thème/Contexte :

Les orthophonistes seront confronté.e.s aux soins palliatifs, quel que soit leur mode d'exercice professionnel, en libéral, à domicile, en établissements de soins, maisons de retraite.

Ils et elles les rencontreront lors de prises en soins de patients à pathologies cancéreuses, neurodégénératives et liées au vieillissement... mais pas que. En effet les soins palliatifs pédiatriques seront abordés durant ces 2 journées avec leurs spécificités liées aux enfants.

- Objectifs pédagogiques :

- Présenter le cadre réglementaire, clinique et particulier des Soins Palliatifs et de l'accompagnement de fin de vie que les orthophonistes méconnaissent et qu'ils et elles n'ont pas abordé durant leur formation initiale.
- Présenter les compétences des orthophonistes pour le patient (quel que soit l'âge) et au sein de l'équipe pluridisciplinaire.
- Présenter les soins orthophoniques notamment en matière de maintien et adaptation :
 - des capacités d'alimentation et d'hydratation per os
 - des capacités de communication
- Présenter l'éducation thérapeutique du patient, des aidants et formation des soignants.

- Formateur : **Didier LEROND, Orthophoniste**
Orthophoniste – Enseignant Chercheur – DIU soins palliatifs

- Date : JEUDI 9 OCTOBRE ET VENDREDI 10 OCTOBRE 2025
Horaires : 8 h 30 – 17 h 30

Durée : 2 jours (14h)

- Lieu : NOVOTEL METZ AMNEVILLE – 16 route de Maizières les Metz – 57280 HAUCONCOURT

- Tarifs :
Libéral : 450 € / DPC : 602 € / Salarié : 600 €

- Public visé : orthophonistes

- Prérequis : diplôme d'orthophonie CCO/logopédie/diplôme équivalent

SAS au capital de 500€ - SIRET 794 148 148 00024 - RCS SEDAN

29 Boulevard Chanzy – 08200 SEDAN – 03 24 27 34 14

solf.formation@gmail.com

<http://www.solfformation.com/>

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 41 88 01204 88 auprès du préfet de la région Lorraine.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

- **Délai d'inscription** : 1 semaine avant le début de la formation, de préférence ; passé ce délai, n'hésitez pas à nous contacter au cas où il resterait de la place.
- **Nombre de participants** : 25
- **Moyens pédagogiques techniques** :
Formation présentielle, avec vidéos, manipulation de matériels
Un document polycopié relié contenant le programme de la formation, la bibliographie de la formation, la déclaration d'intérêts du formateur et le diaporama de la formation sera remis aux stagiaires.
- **Moyens d'encadrement** :
Le formateur sera présent pendant la journée de formation.
Une organisatrice-animatrice de SOLFormation sera présente pendant cette journée. Elle sera chargée des relations avec les stagiaires et pourra être contactée pour toute demande de renseignement concernant cette formation. Il s'agit de : Emmanuelle TAPP-MERVELET – 06 10 79 36 81 – e.mervelet@orange.fr
- **Moyens permettant de suivre l'exécution de la formation** :
Une liste d'émargement sera signée au début de chaque demi-journée.
- **Moyens permettant d'apprécier les résultats de la formation** :
Trois questionnaires sont obligatoires, pour tous les stagiaires, sous forme d'un lien google forms à compléter en ligne :
Modalités d'évaluation des acquis des connaissances :
->1° questionnaire : pré-formation ; il sera envoyé aux inscrits, 15 jours avant le séminaire.
->2° questionnaire : post-formation ; après les 2 jours de formation, les participants répondront à un questionnaire d'évaluation des connaissances. Il permettra d'évaluer les connaissances acquises.
Modalité d'évaluation de la formation :
->3° questionnaire : évaluation de la formation ; à la fin de la formation, les participants répondront à un questionnaire de satisfaction.
- **Programme** :
- **INFORMATIONS PRATIQUES** :

Lieu de la formation :

Hôtel NOVOTEL METZ AMNEVILLE – 16 route de Maizières les Metz – 57280 HAUCONCOURT

Hôtel en périphérie de ville, accès rapide depuis l'autoroute. Parking gratuit sur place.

Si arrivée en train possible à la gare de Maizières les Metz, en informer l'organisatrice qui peut organiser un transport jusqu'à l'hôtel

Possibilité de venir à pied depuis la gare (10/15 min)

Accompagnement du handicap : nos locaux de formation sont aux normes pour accueillir tout public. Si vous êtes en situation de handicap, pour toute adaptation nécessaire lors de votre formation, pensez à contacter l'organisateur dès votre inscription.

Accueil : dès 8h15, remise de documents.

SAS au capital de 500€ - SIRET 794 148 148 00024 - RCS SEDAN

29 Boulevard Chanzy – 08200 SEDAN – 03 24 27 34 14

solf.format@gmail.com

<http://www.solformation.com/>

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 41 88 01204 88 auprès du préfet de la région Lorraine.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

- **INSCRIPTION**

Programme susceptible d'être éligible à une prise en charge FIF-PL.
Programme valorisable au titre du DPC sous réserve de publication.

Tous les professionnels doivent être inscrits auprès de SOLFormation.

- **CONDITIONS D'ANNULATION :**

En cas d'annulation de la part d'un stagiaire, 50€ de frais de dossier seront conservés.

Les modalités d'annulation, quel que soit le motif, sont les suivantes :

- en cas de désistement jusqu'à 40 jours avant le premier jour de la formation, seuls les frais dossiers (50€) seront conservés
- en cas de désistement de 39 jours à 7 jours calendaires avant le 1er jour du stage : SOLFORMATION conserve la somme de 50€ par jour de formation.
- en cas de désistement dans les 6 jours précédant la formation jusqu'au jour de la formation : l'intégralité du montant de la formation est retenue
- en cas de désistement une fois le stage commencé, l'intégralité du montant de la formation est retenue (et impossibilité de prétendre au DPC).

- **Professionnels salariés :**

Le professionnel salarié peut se préinscrire auprès de SOLFormation, cette inscription devra être confirmée par son employeur. L'employeur inscrit le professionnel salarié à la formation et règle à SOLFormation le coût de la formation.

Une convention sera adressée à l'employeur qu'il devra signer et renvoyer à SOLFormation.

- **Professionnels libéraux :**

Le professionnel s'inscrit à la formation et règle à SOLFormation le coût de la formation.

Une convention sera adressée au professionnel, qu'il devra signer et renvoyer à SOLFormation, à l'adresse indiquée sur le courriel de préinscription.

ATTENTION, le professionnel libéral qui souhaite valider son DPC au titre de cette formation doit également s'inscrire sur le site www.mondpc.fr , 1 mois avant la formation. Veillez à toujours vérifier vos coordonnées (NOMS, numéro ADELI, adresse courriel...).
